

Direction Générale DS/VG

<u>Décision n° 2015/1903</u> portant délégation de signature pour interroger le registre national des refus de prélèvements (RNR)

Le Directeur par intérim du Centre Hospitalier de LAON,

Vu l'article L 6143-7 du Code de la Santé Publique,

Vu les articles D 6143-33 et D 6143-36 dudit Code relatifs aux modalités de délégation de signature des Directeurs,

Vu le décret n°97-704 du 30 mai 1997 relatif au registre national automatisé des refus de prélèvements sur une personne décédée d'organes, de tissus et de cellules, et notamment l'article R1232-11,

Vu l'arrêté ministériel du 2 juillet 1998 fixant la date de mise en œuvre du registre précité,

Vu la circulaire ministérielle DGS/DH/EFG n°98-489 du 31 juillet 1998 relative à la mise en service du registre national automatisé des refus de prélèvements d'organes, de tissus et/ou de cellules sur une personne décédée et à la consultation de ce registre par les établissements de santé avant tout prélèvement,

Vu la décision n° 2012/1224 du 22 novembre 2012 portant délégation de signature pour interroger le registre national des refus de prélèvements,

Vu la nomination de Madame Evelyne POUPET, directrice du Centre Hospitalier de Laon, en qualité de directrice du Centre Hospitalier de Châteauroux à compter du 17 octobre 2015,

Vu l'arrêté DH-RH n°2015-64 relatif à la nomination de Monsieur Didier SAADA, directeur du service financier du Centre Hospitalier de Laon, en qualité de directeur par intérim du Centre Hospitalier de Laon, à compter du 17 octobre 2015,

Considérant l'organigramme de Direction du Centre Hospitalier à compter du 17 octobre 2015 et la composition de l'équipe de coordination des prélèvements,

Décide :

Article 1:

La présente décision se substitue à sa date d'effet à toute décision antérieure portant délégation de signature pour interroger le registre national des refus de prélèvements.

Article 2:

Délégation de signature est donnée aux personnes désignées ci-après, aux fins d'effectuer les demandes d'interrogation du registre national automatisé des refus de prélèvements :

- Monsieur Didier SAADA, Directeur par intérim
- Madame Amandine PODEVIN, IDE
- Madame Stéphanie SOYEUX, IDE
- Madame Julie TERPLAN, IDE
- Monsieur Jean-Baptiste DE REKENEIRE, IDE
- Madame Anne-Sophie TRIFFAUX, Cadre de santé
- Monsieur Michel CHEVRIER, Directeur Coordonnateur Général des Activités de Soins
- Monsieur Georges FIORE, Directeur adjoint
- Monsieur Thierry-Jacques KIREMIDJIAN, Directeur adjoint

Article 3:

Les exemplaires de signature sont annexés à la présente décision.

Article 4:

La présente décision prend effet le 17 octobre 2015. Elle sera communiquée à l'Agence de Biomédecine.

Fait à LAON, le 17 octobre 2015

Le Directeur par intérim,

Didier SAADA

Destinataires:

- Monsieur SAADA, Directeur par intérim
- Monsieur CHEVRIER, Directeur Coordonnateur Général des Activités de Soins
- Monsieur FIORE, Directeur adjoint
- Monsieur KIREMIDJIAN, Directeur adjoint
- Madame PODEVIN, IDE
- Madame SOYEUX, IDE
- Madame TERPLAN, IDE
- Monsieur DE REKENEIRE, IDE
- Madame TRIFFAUX, Cadre de santé
- Agence de Biomédecine
- Dr LEMAIRE-NANNI (Copie)
- Dr GUILBAUD (Copie)
- Dossier Garde administrative
- Registre des décisions



Direction Générale

Annexe à Décision n° 2015/1903 du 17 octobre 2015 portant délégation de signature

Exemplaire de signature

Monsieur Didier SAADA Directeur par intérim	
Monsieur Michel CHEVRIER Directeur Coordonnateur Général des Activités de Soins	Clar
Monsieur Jean-Baptiste DE REKENEIRE IDE	Sht.
Monsieur Georges FIORE Directeur adjoint	
Monsieur Thierry-Jacques KIREMIDJIAN Directeur adjoint	
Madame Stéphanie SOYEUX IDE	Some
Madame AMANDINE PODEVIN IDE	ARHALL
Madame Julie TERPLAN IDE	die.
Madame Anne-Sophie TRIFFAUX Cadre de santé	=1-0